



## Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée

147 (1-2020) | 2020

Fragments palestiniens : pouvoir, territoire et société

---

MOREAU Odile et VERMEREN Pierre (dir) Politique et confréries au Maghreb et en Afrique de l'Ouest, *Journal d'Histoire du Soufisme*, Vol.7, 2018.

Alix Philippon

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/remmm/13384>

ISSN : 2105-2271

### Éditeur

Publications de l'Université de Provence

### Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2020

ISSN : 0997-1327

### Référence électronique

Alix Philippon, « MOREAU Odile et VERMEREN Pierre (dir) Politique et confréries au Maghreb et en Afrique de l'Ouest, *Journal d'Histoire du Soufisme*, Vol.7, 2018. », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 147 (1-2020) | juin 2020, mis en ligne le 24 février 2020, consulté le 01 avril 2020. URL : <http://journals.openedition.org/remmm/13384>

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 avril 2020.



Les contenus de la *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

---

# MOREAU Odile et VERMEREN Pierre (dir) Politique et confréries au Maghreb et en Afrique de l'Ouest, *Journal d'Histoire du Soufisme*, Vol.7, 2018.

Alix Philippon

---

- 1 Ce numéro du *Journal d'Histoire du Soufisme* intitulé « Politique et confréries au Maghreb et en Afrique de l'Ouest » est une excellente contribution à un champ de recherches qui connaît un certain renouveau depuis quelques années, à l'instar de son objet d'étude. Edité par les historiens Odile Moreau et Pierre Vermeren, ce numéro spécial accueille certains des meilleurs spécialistes français du soufisme, majoritairement historiens (Thierry Zarcone, Rachida Chih ou encore Jean-Louis Triaud, mais aussi l'anthropologue Constant Hamès, pour n'en citer que quelques uns) et se propose d'explorer très généralement les « usages et les formes mises en œuvre et déployées à l'initiative des États, des acteurs confrériques et politiques » (p.1).
- 2 Ce numéro s'inscrit dans le prolongement de deux séminaires de recherches, notamment dirigés par Pierre Vermeren, à l'Institut d'études de l'Islam et des Sociétés du Monde Musulman (IISMM, EHESS) et axés sur le « retour » potentiel et les usages politiques des confréries, avec une spécialisation géographique autour de l'Afrique de l'Ouest et du Nord. Il serait bon de rappeler également que l'IISMM avait accueilli précédemment un autre séminaire (2013-2018) sur la question de la politisation du soufisme, d'abord en Asie du Sud, puis plus généralement à l'échelle du monde musulman. PASOC (Politique et Autorité dans le Soufisme Contemporain) a été dirigé pendant 5 ans par Mariam Abou Zahab (Inalco), Michel Boivin (EHESS), Stéphane Dudoignon (EHESS) et Alix Philippon (IEP Aix). Autant dire que cette thématique a le vent en poupe. C'est d'autant plus intéressant à souligner que les ordres soufis avaient été relégués, à partir des années 1950 et 1960, aux placards de l'histoire, et assimilés

dans le monde académique à un « non objet », certes captivant, mais dont les vestiges n'auraient plus d'intérêt qu'archéologique. Le soufisme confrérique avait alors pu être analysé comme une tradition rurale mourante des sociétés musulmanes confrontées au changement social, incapable de s'adapter aux conditions sociales et politiques de la modernité. Pour de nombreux auteurs, les soufis, mêmes les plus réformistes, étaient clairement « sur le départ », devancés sur le terrain de la mobilisation sociale et politique par les mouvements islamistes. Mais comme le rappellent les deux éditeurs invités en introduction, le fait confrérique est d'une extraordinaire plasticité et renvoie à « un phénomène social total, englobant » (p.4). Les usages politiques (tout autant que religieux, sociaux, médicaux etc.) des confréries sont fort nombreux. Et ce sont ces usages politiques qui expliquent la résurgence des confréries dans cette région du monde (mais pas seulement, puisque des dynamiques très similaires sont observables ailleurs dans le monde musulman).

- 3 Le numéro s'organise en deux parties, la première consacrée aux sources des usages politiques des confréries dans la longue durée, la deuxième sur la question plus circonscrite du renouveau confrérique au XX<sup>e</sup> siècle. Ces onze contributions que nous ne pouvons résumer ici dans leur très grande richesse offre un panorama tout à fait passionnant de ces interactions complexes entre pouvoir et confréries, à l'instar du chapitre de Rémi Dewière, intitulé « La légitimité des sultans face à l'essor de l'islam confrérique au Sahel central », qui inaugure la première partie. L'auteur parvient à montrer, malgré la rareté des sources, l'impact profond du soufisme sur le paysage politique du Sahel entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, notamment en termes de légitimation des autorités politiques. En prenant l'exemple d'un État islamique central dans la politique de cette région à l'époque moderne, le sultanat du Borno, Dewière établit comment la dynastie Sefuwa qui lui est étroitement lié, a peu à peu transformé son mode de légitimation « en développant un discours basé sur le charisme personnel et une dimension mystique du pouvoir » (p.20), avec des sources faisant état de miracles. L'image du « souverain-saint » (p.23) s'impose, avec ou sans le soutien concret des confréries, dont les identités sont souvent invoquées de manière très souple par les élites dirigeantes de la région. Les autres articles de cette première partie contribuent tous à mettre en lumière les rapports très divers entretenus par les confréries, notamment la *Tijâniyya* toujours très puissante dans la région, avec les autorités, y compris coloniales. La France a su s'appuyer sur cette confrérie pour servir ses intérêts, et s'attaquer à d'autres, lorsqu'elles menaçaient ces mêmes intérêts.
- 4 La deuxième partie, si elle montre aussi l'expansion de la *Tijâniyya* entre Sénégal et France, fait découvrir la trajectoire politique d'autres confréries : la *Sanûsiyya* dont le destin a été très lié au politique en Libye, mais aussi d'autres plus méconnues comme la *Rahmâniyya* en Algérie qui a tissé des liens clientélares avec l'autorité coloniale, ou la *Yûsufiyya* au Maghreb, qui s'est avérée inversement très hostile à tous les centres de pouvoir. Aucune univocité donc, aucune règle non plus, les confréries ayant pu collaborer avec les pouvoirs en place ou même diriger des États (comme le petit-fils du fondateur de la *Sanûsiyya* qui deviendra roi de Libye de 1951 à 1969), tout autant qu'être dans une posture de défiance.
- 5 Outre une structuration quelque peu artificielle en deux parties finalement assez peu différenciées, le seul regret que l'on pourrait exprimer concerne l'absence notable de contribution sur la raison principale, invoquée en introduction, de la résurgence des confréries : le fait qu'elles sont souvent instrumentalisées par les pouvoirs en place

pour juguler la montée de l'islamisme. Une contribution d'histoire plus contemporaine sur la délicate question de la cooptation des acteurs soufis par les régimes autoritaires de la région (Algérie ou Maroc par exemple) aurait été bienvenue. L'article de l'historien Jillali El Adnani sur la confrérie *Tijâniyya* s'intéresse bien à la question des « instrumentalisations et usages politiques » jusqu'à l'époque de Bouteflika, président qui s'était d'ailleurs déclaré « d'origine maraboutique » (p.72) et qui avait lancé une vigoureuse promotion du soufisme comme « embarcation de sauvetage pour l'Algérie » (p.72). Mais l'article se focalise bien plutôt sur les « origines » (59) de ces usages politiques, qu'ils soient internes ou externes. Rachida Chih, dans son analyse détaillée du renouveau confrérique au Maroc à travers l'exemple de la confrérie *Qâdiriyya Bûdshîshiyya*, évoque l'accession au rang de ministre des Habous et des affaires islamiques sous Mohammad VI d'un disciple de l'ordre et pointe la manière dont ce dernier a contribué à la redéfinition de l'islam marocain dans un sens soufi. Mais le véritable objet de sa contribution est ailleurs. Elle rappelle néanmoins très utilement que, dans le contexte marocain comme ailleurs, les soufis essaient d'imposer des définitions légitimes de l'islam et de monopoliser le droit de s'en faire les représentants dans un champ religieux compétitif... Loin d'une vision idéalisée d'une mystique apolitique, les acteurs confrériques sont toujours, de près ou de loin, soumis aux immixtions du politique dans leurs affaires, quand ils ne se politisent pas eux-mêmes de leur propre chef.

---

## AUTEUR

**ALIX PHILIPPON**

MCF en sociologie, CHERPA, IEP d'Aix-en-Provence